

et présidente du conseil

Mmes **Brasseur, Briand, Chognot, Franciscovich, Garcia, Pelleray, Tronel, Ziolo**, enseignantes

Mmes **Aubert, Bénard, Michallet**, professeurs des écoles stagiaires

Mme **Louchart**, maire adjoint chargée des affaires scolaires

Mmes **Da Costa, Dupont, Renaud, Uguen ; M. Dimini**, (délégués des parents d'élèves GP);  
Mmes **Chagnault, Bolla, Quéré ; M. Friederici** (délégués des parents d'élèves F.C.P.E); Mme **Cordier** (déléguée des parents d'élèves P.E.E.P)

Etaient excusés : M. **Mourgues**, Inspecteur de l'Education Nationale  
Mme **Lebas**, enseignante  
Mme **Träsch** psychologue scolaire  
Mmes **Boulai, Dudrat** enseignantes rééducatrices

### I. Effectifs prévisionnels de la rentrée 2015 :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
38	38	54	44	54	
<b>Cycle 2 : 76</b>		<b>Cycle 3 : 152</b>			<b>Total : 228 sur 10 classes</b>

Les effectifs ne permettront pas de conserver la 10<sup>ème</sup> classe sauf arrivée massive de nouveaux inscrits grâce au lotissement. A ce jour, la décision administrative n'a pas été notifiée par écrit à la Directrice. Si la fermeture est effective, la Directrice perdra une journée de décharge administrative.

Question de la FCPE : évolution des habilitations en langues à la rentrée 2015 : Nous ne savons pas qui sera nommé sur les postes vacants et ne pouvons donc pas répondre à votre question.

### II. Absences et remplacements :

Suite à la question du groupement de parents :

En cas d'absence d'un enseignant, plusieurs modes de remplacement existent :

- Arrêt de maladie supérieur à 15 jours: un enseignant brigade vient en remplacement et gère la classe jusqu'au retour du titulaire.
- Arrêt de maladie de 1 à 15 jours : l'enseignant est remplacé par un ZIL (enseignant qui intervient uniquement sur des remplacements courts et près de son poste de rattachement). Généralement l'enseignant en poste a prévu le travail de la semaine et le ZIL enseigne sur cette base.
- Absence de 1 heure à 1 jour : le remplacement se fait au coup par coup, en fonction des besoins dans la circonscription. Les écoles ayant peu de classes sont pourvues en remplacement en priorité sur les écoles ayant plus de classes. Le remplaçant exécute le travail laissé par le titulaire du poste.

Quelle que soit la durée de l'absence, le remplaçant commencera toujours son enseignement par les activités prévues et laissées par le titulaire. Il suivra bien sûr la progression logique commencée par l'enseignant en poste et n'apportera d'autres activités que pour enrichir la base laissée. En aucun cas les activités seront données de façon aléatoire.

Les parents s'étonnent du nombre de non remplacements. La directrice explique qu'il manque des remplaçants sur le département et que la taille de l'école ne la rend pas prioritaire.

Un courrier sera fait aux familles pour les remplacements longs afin que les parents concernés soient correctement informés.

### III. Plan vigipirate :

Le plan vigipirate a été assoupli. Toutes les sorties sont autorisées sous réserve d'un transport privé et d'un accompagnement renforcé. (confirmation téléphonique le 20 mars 2015)

Une vigilance accrue est exercée au niveau de la fermeture du portail.

2 sorties sur Paris ont été annulées et ne seront pas déplacées car l'exposition est terminée. Le Grand Palais a envoyé le matériel de l'atelier pour que les enfants puissent malgré tout faire l'activité.

Une visite atelier de Dourdan a été reportée.

La circulation sur le parking est devenue très difficile. De nombreux conducteurs déposent leurs enfants au milieu de la route, les mettant en danger et bloquant la circulation. Il est fait appel au civisme de tous pour respecter la sécurité.

#### **IV. Actions et interventions suite aux attentats :**

Suite aux attentats du mois de janvier, dans chaque classe, l'enseignante a répondu aux questions des enfants. La minute de silence a ensuite été observée et respectée par tous les enfants de chaque classe.

Dans certaines classes, surtout de cycle 3, des débats ont été menés avec ou sans support documenté.

#### **V. Exercices de sécurité - PPMS :**

Le PPMS a eu lieu le 9 décembre 2014. Tout s'est parfaitement déroulé. Les enfants sont restés calmes. Aucun incident n'a eu lieu.

#### **VI. Projet d'école :**

##### a) Action alimentation :

Madame Le Costaouëc expose : Dans le cadre du projet d'école, une action sur le gaspillage alimentaire a été mise en place. Les enfants ont rempli un tableau chaque semaine du mois de janvier afin d'établir leurs goûts. Seules certaines classes travaillent sur l'équilibre alimentaire, les autres élèves ayant déjà reçu cet enseignement.

Depuis une semaine, le gaspillage de pain est mis en évidence avec une poubelle transparente et le reste des aliments par des photos prises à la fin des services. Une nouvelle organisation permet de distribuer plus facilement un supplément aux enfants qui le demandent.

A partir du lundi 16 mars, chaque enfant aura l'obligation de prendre tous les aliments proposés et d'y goûter. Les familles ont été informées par un courrier dans les cahiers de liaison.

Fait suite à cet exposé un long débat avec les délégués de parents d'élèves sur l'obligation de goûter les aliments et la redistribution des barquettes non ouvertes. L'équipe enseignante explique qu'il s'agit là d'éducation, que goûter un aliment servi en toute petite quantité amène à la découverte de différentes saveurs. Madame Louchart explique qu'elle attend la signature d'une convention avec le Secours Populaire mais que, malgré ses nombreuses relances, elle ne l'obtient pas et ne peut donc pas donner les barquettes non ouvertes. (Se pose le problème de la chaîne du froid)

##### b) Bilan du projet d'école 2011/2015 :

La majorité des actions ont été menées à terme et les objectifs atteints. Le projet bibliothèque est toujours en cours faute de temps. L'action théâtre n'a pas été commencée et le journal d'école n'a pu être réédité cette année. Le projet était trop ambitieux et l'équipe enseignante manque de temps pour réaliser toutes les actions. Les enfants sont très impliqués dans les actions culturelles.

##### c) Projet d'école 2015/2020 :

Trois grands axes seront travaillés :

A. Améliorer la maîtrise de la langue orale et écrite.

B. Enrichir la culture littéraire et humaniste. Constituer un socle de connaissances.

## **VII. Projets de classes :**

Toutes les classes ont visité le salon des arts. L'équipe enseignante remercie les élus pour le questionnaire proposé aux enfants toujours très bien conçu et riche. Les enseignantes de cycle 2 demandent s'il est possible d'en avoir un plus simple.

- CP :** chorale - potager  
Visite d'une ferme au printemps  
Exposition sur les dangers domestiques le 23 mars  
Rencontre sportive avec les grandes sections de maternelle
- CE1 :** chorale ó potager  
Correspondance des CE1a avec une classe de St Rémy les Chevreuse  
Exposition sur les dangers domestiques prévue le 24 mars (CE1b) et le 26 mars (CE1a)
- CE2 :** journée à Auneau sur le thème de la Préhistoire et atelier taille du silex le 31 mars  
Ecole et cinéma  
Travail sur le tri sélectif  
Permis piéton dernier trimestre  
Exposition sur les dangers domestiques prévue le 24 mars (CE2a) et le 27 mars (CE2b)
- CM1 :** le 3 avril 2015 Sécurité routière : le vélo  
Visite de la ville de Dourdan suivie d'un atelier sur les blasons au château
- CM2 :** Apprentissage de l'évacuation des bus avec la société Transdev  
Apprentissage des premiers secours avec la Croix Rouge ou la Croix Blanche (selon devis)  
Projet crêpes

### **Rencontres USEP :**

- Danses du monde le mardi 10 février : les 2 CE1 ó CE2a ó CM1b ó CM2a
- Rencontre lutte ó jeux d'opposition : les 2 CP, les 2 CE1 et les 2 CE2
- Rencontre badminton : les 2 CM1 et les 2 CM2
- Balle ovale : les CP le 13 avril et le CM1a le 14 avril

### **Dates à retenir :**

- Permis vélo : 3 avril
- Remise des prix CM2 le 19 juin
- Pas de semaine du sport suite aux nouveaux rythmes : organisation impossible
- Pas de portes ouvertes à la piscine

## **VIII. Classe de découverte :**

La classe de découverte aura lieu du 26 mai au 6 juin 2015 dans l'Isère à l'Alpe du Grand Serre pour les 2 classes de CM2. Outre les randonnées découvertes en montagne, chaque élève bénéficiera de 2 séances d'escalade, d'une séance de spéléologie et d'une initiation à la géologie.

## **IX. T.N.I. :**

Quatre tableaux numériques sont installés dans les classes de CM1 et CM2 ainsi qu'un tableau mobile pour les autres classes de l'école. 15 tablettes sont déjà utilisées en CM2a et 30 autres sont arrivées pour les autres classes de cours moyen. Celles-ci restent à l'école. Toutes les classes équipées d'un TNI par la CCE ont un accès internet par wifi. Les enfants signent un protocole d'utilisation des tablettes. L'école possède également un filtre internet.

Les enseignantes préparent leurs séances de classe sur un logiciel gratuit et utilisent des livres en version numérique ainsi que des documents numériques interactifs sur CD.

## **XI. T.A.P et rythmes scolaires:**

Lors de la réunion en mairie, il avait été décidé que les écoles élémentaires du Perray bénéficieraient d'une après-midi sans école en remplacement des 2 après-midis d'1h30.

Lors d'un comité de suivi, en mairie, les délégués de parents d'élèves de la FCPE ont manifesté la demande d'une autre organisation : sortie tous les soirs à 15h45.

Une nouvelle enquête a été menée auprès des familles afin de répondre au mieux à leur souhait.

Les résultats de l'enquête montrent que la majorité des parents préfèrent une après-midi complète avec des activités plutôt qu'une sortie quotidienne à 15h45 sans activité.

FCPE : "La préférence de la FCPE aurait été de privilégier une répartition équilibrée des temps d'enseignement sur les quatre jours de la semaine, car c'est ce qui paraissait le plus bénéfique pour les enfants (fatigue, concentration...). Toutefois, compte-tenu des retours massifs des parents que nous souhaitons représenter et qui dans l'ensemble préfèrent qu'une après-midi par semaine soit dédiée aux activités, nous nous rangeons derrière cette proposition qui a aussi des avantages tant pour le choix d'activités que pour l'organisation des parents."

Les enseignantes redisent qu'elles trouvent plus adapté de libérer 2 après-midi à 15h mais ont bien compris que ce choix ne pouvait pas être retenu.

**Vote :** pour (la demi-journée) : 18 contre : 3 abstentions : 2

Donc l'organisation d'une demi-journée par semaine pour les TAP va être proposée au DSDEN qui prendra la décision finale.

## **XII. Bilan des demandes de travaux :**

Toute l'équipe pédagogique remercie la municipalité pour les travaux et les investissements réalisés.

### **Les travaux et investissements réalisés par la mairie :**

- Changement des dernières huisseries côté cour : fenêtres des classes de CE2, portes de la cour des cycles 3, issues de secours des CM1, fenêtres des couloirs et de la bibliothèque.
- Changement de la porte du hall.
- Fixation de la mosaïque du Téléthon des cycles 2
- Fixation d'un vidéo projecteur au plafond et passage des fils dans le faux plafond en CE2b

### **Les travaux demandés au budget 2014 :**

- peinture classes de mesdames Chognot et Michallet (1 par an)
- **fissures dans le mur intérieur** dans les toilettes adultes : pas de danger, juste esthétique donc reste en attente
- surélever l'éclairage du tableau classe de Madame Michallet
- Insonorisation de la porte de jonction entre le bureau et la classe de madame Le Costaouëc : on entend tout ce qui se dit comme si la porte était ouverte.
- Fixer la mosaïque des cycles 3 du Téléthon dans le hall (encadrement en cours)
- Infiltrations d'eau classe de madame Bénard CM1a (coin droit de la fenêtre)
- Infiltrations d'eau classe de madame Lebas (derrière le bureau)

### **Investissements demandés :**

- 1 armoire (466,92 €), des étagères et un meuble bas (309,06 €) classe de madame Michallet
- panneaux en liège épais dans la salle des maîtres pour affichage et dans le reste des couloirs de l'école

par crémaillère sur toute la hauteur des murs

[Click Here to upgrade to  
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Madame Ziolo)

direction (344,96 + 363,42)

Brasseur, madame Garcia et de madame Le Costaouëc

- Un panneau d'affichage à poser sur la grille (256,87 ou plus grand 429,62 p)
- tableaux numériques (Mesdames Lebas, Brasseur)

### **XIII. Sécurité aux abords de l'école :**

La pose des barrières de sécurité bloque l'accès au dépôt minute mais il n'est pas possible de mettre en place un autre dépôt minute provisoire.

Certains parents ont remarqué un problème de propreté des trottoirs devant l'école (déjections canines).

Madame Louchart répond que le problème est récurrent sur la commune et qu'il s'agit là d'un problème de civisme.

Il est évident pour tous les membres du conseil que les propriétaires de chiens se doivent de nettoyer derrière leur chien pour des raisons d'hygiène et de correction vis-à-vis des autres.

### **XIV. Kermesse :**

La date de la kermesse est modifiée et fixée au 12 juin 2015.

Les parents volontaires peuvent dès et déjà se faire connaître. Une lettre de demande de lots est à la disposition de toutes les personnes pouvant en obtenir dans leur entreprise ou acceptant de collecter dans les magasins.

Le conseil d'école est clos à 20h30.

La Directrice : C. LE COSTAOUËC

La secrétaire de séance : F. CHOIGNOT